

La FSPC déclassé 7'101 tonnes de blé d'ici la fin avril

Le 23 février dernier, la Fédération suisse des producteurs de céréales proposait de soutenir le déclassé de 15'000 tonnes de blé panifiable. Suite à l'évaluation des offres, le comité directeur de la FSPC a décidé de soutenir le déclassé de 7'101 tonnes de blé propre à la panification, soit 2'500 t de la classe TOP, 3'451 t de la classe I et 1'150 t de la classe II. Au total, ce sont 16 entreprises qui participeront à cette mesure d'allégement de marché. Le déclassé de cette marchandise s'effectuera du 8 mars au 30 avril 2010. La FSPC avait déclassé 12'406 t en novembre et décembre 2009 et 15'317 tonnes lors de la deuxième tranche en janvier et février 2010.

Aucune nouvelle mesure d'allégement de marché n'est prévue pour l'instant.

Liste des enchérisseurs ayant obtenu une part de l'attribution (par ordre alphabétique)

Affolter Mühle AG, Schüpfen
Centre collecteur Aubonne et environs, Aubonne
fenaco Genossenschaft, Winterthur
IP-Suisse, Zollikofen
Lagerhaus Lohn - Maison Virchaux AG, Lohn-Ammannsegg
Moulin de l'Oie, Bogis-Bossey
Moulin Neuf, Posieux
Mühle Bachmann AG, Diessenhofen
Mühlebach AG, Würenlingen
Mühle Rytz AG, Biberen
Obermühle Boswil AG, Boswil
Paul Villiger, Eichmühle, Beinwil/Freiamt
Provimi Kliba SA, Penthalaz
Regio Mühle, Bätterkinden
Société coopérative d'agriculture, Chénens
T + M Häusermann, Seengen

Fédération suisse des producteurs de céréales
Berne, le 3 mars 2010